



BUREAU RÉGIONAL DE LA

**Organisation
mondiale de la Santé**
Méditerranée orientale

Comité régional pour la Méditerranée orientale
Soixante-sixième session
Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

EM/RC66/9-Annexe 1
Septembre 2019

Version pour le Comité régional

Original : Anglais

**Examen du projet d'ordre du jour provisoire de la
cent quarante-sixième session du Conseil exécutif de l'OMS**

Projet d'ordre du jour provisoire

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Rapport du Directeur général**
- 4. Rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif**
- 5. Rapport des comités régionaux au Conseil exécutif**

Pilier 1 : Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle

- 6. Soins de santé primaires**
- 7. Suivi de la Déclaration politique de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles**
- 8. Plan d'action mondial pour les vaccins**
- 9. Accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique mondial**
- 10. Mettre fin à la tuberculose**
- 11. Épilepsie**

Pilier 2 : Un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire

- 12. Urgences de santé publique : préparation et interventions**
 - 12.1 Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire
 - 12.2 Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire
 - 12.3 Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages

12.4 Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya

12.5 Lutte contre le choléra

13. Poliomyélite

13.1 Éradication de la poliomyélite

13.2 Planification de la transition pour la poliomyélite et activités postérieures à la certification

Pilier 3 : Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être

14. Décennie pour le vieillissement en bonne santé

15. La nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant

Pilier 4 : Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays

16. Données et innovation : stratégie mondiale pour la santé numérique

17. Questions budgétaires et financières

17.1 Budget programme 2020-2021

17.2 Financement et exécution du budget programme 2018-2019 et perspectives de financement du budget programme 2020-2021

17.3 Amendements au Règlement financier et aux Règles de gestion financière [s'il y a lieu]

18. Questions relatives à la gouvernance

18.1 Réforme de l'OMS

18.2 Collaboration avec les acteurs non étatiques

18.3 Journées mondiales de la santé

18.4 Ordre du jour provisoire de la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé et date et lieu de la cent quarante-septième session du Conseil exécutif

19. Questions relatives à la gestion

19.1 Évaluation : situation actuelle et plan de travail proposé pour 2020-2021

19.2 Évaluation de l'élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé

19.3 Le point sur la stratégie du Fonds pour les infrastructures

20. Comités du Conseil exécutif

20.1 Composition du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance

20.2 Participation au Comité du programme, du budget et de l'administration

20.3 Comités des fondations et groupes de sélection

20.4 Prix Nelson Mandela pour la promotion de la santé

21. Questions relatives au personnel

21.1 Nomination du Directeur régional pour l'Afrique

21.2 Nomination du Directeur régional pour l'Europe

21.3 Déclaration du représentant des associations du personnel de l'OMS

21.4 Rapport de l'Ombudsman

21.5 Ressources humaines : informations actualisées

21.6 Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel [s'il y a lieu]

21.7 Rapport de la Commission de la fonction publique internationale

22. Questions soumises pour information

23. Clôture de la session

N. B. : Conformément à la résolution WHA67.2 (2014), les points suivants seront examinés par l'Assemblée de la Santé dans le cadre des rapports de situation.

<i>Pilier 1 : Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle</i>
<i>Faire face à la charge de mortalité et de morbidité due aux envenimations par morsures de serpents (résolution WHA71.5 (2018))</i>
<i>Stratégie mondiale et Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle : examen programmatique général (décision WHA71(9) (2018))</i>
<i>Renforcement des services de santé intégrés centrés sur la personne (résolution WHA69.24 (2016))</i>
<i>Vers la santé oculaire universelle : plan d'action mondial 2014-2019 (résolution WHA66.4 (2013))</i>
<i>Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011))</i>
<i>Santé génésique : stratégie pour accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs et cibles de développement internationaux (résolution WHA57.12 (2004))</i>
<i>Pilier 2 : Un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire</i>
<i>Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique (résolution WHA60.1 (2007))</i>
<i>Pilier 4 : Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays</i>
<i>Rôle et responsabilités de l'OMS dans la recherche en santé (résolution WHA63.21 (2010))</i>

= = =